

## Stage CGT-FO : Organisation du travail, 24- 28 janvier 2022

Coordonné par Antonella Corsani et Laetitia Driguez (ISST) et par Zaïma Benachour (FO)

Lundi 24 janvier	Mardi 25 janvier	Mercredi 26 janvier	Jeudi 27 janvier	Vendredi 28 janvier
<p>9h00 Accueil et présentation du stage</p> <p>10h00 Mutations de l'organisation du travail</p> <p><i>Antonella Corsani</i> <i>ISST</i></p> <p>12h30 pause déjeuner</p>	<p>9h00</p> <p>L'organisation du travail dans le secteur de la logistique</p> <p><i>David Gaborieau</i> (Université de Paris )</p> <p>12h30 pause déjeuner</p>	<p>9h00</p> <p>Les outils et moyens d'action à la disposition des élus au CSE</p> <p><i>Laetitia Driguez. Driguez</i> <i>ISST</i></p> <p>12h30 pause déjeuner</p>	<p>9h00</p> <p>Le télétravail : -Aspects sociologiques <i>A. Corsani</i></p> <p>- Partage d'expériences Travail de groupe organisé par <i>A. Corsani</i></p> <p>12h30 pause déjeuner</p>	<p>9h00</p> <p>Qu'est-ce que nous avons appris cette semaine ? Restitution des synthèses</p> <p>10h Le guide du télétravail</p> <p>Point d'actualité confédérale <i>Beatrice Clicq</i> (Secrétaire Confédérale FO)</p> <p>12h30 pause déjeuner</p>
<p>14h00</p> <p>Expériences : mise en commun et questionnements Travail de groupe organisé par <i>A. Corsani</i> <i>ISST</i></p>	<p>14h00</p> <p>Projection d'un film documentaire</p> <p>15h30 débat animé par <i>A. Corsani</i></p>	<p>14h00</p> <p>Les outils et moyens d'action à la disposition des élus au CSE</p> <p>Travaux de groupe <i>L. Driguez</i></p>	<p>La négociation collective sur le télétravail</p> <p>14h00 : Aperçu des règles en vigueur <i>L. Driguez</i></p> <p>15h00 : Une expérience de négociation</p>	<p>14h00 - 15h00</p> <p>Bilan du stage</p> <p><i>A. Corsani</i> <i>L. Driguez</i> <i>Z. Benachour</i></p>
<p>16h30 - 17h00</p> <p>Qu'est-ce que j'ai appris aujourd'hui ?</p>	<p>16h30 - 17h00</p> <p>Qu'est-ce que j'ai appris aujourd'hui ?</p>	<p>16h30 - 17h00</p> <p>Qu'est-ce que j'ai appris aujourd'hui ?</p>	<p>16h30 - 17h00</p> <p>Qu'est-ce que j'ai appris aujourd'hui ?</p>	



**Stage CGT-FO : Organisation du travail, 24-28 janvier 2022**  
**Coordonné par Antonella Corsani et Laetitia Driguez (ISST) et par Zaima Beanchour (FO)**

### **Public**

Ce stage est destiné à tout militant FO, en particulier aux membres élus du personnel et aux délégués syndicaux.

### **Objectifs**

La formation vise deux objectifs intimement liés.

Il s'agit en premier lieu de permettre aux personnes ayant des mandats syndicaux de saisir le sens des transformations de l'organisation du travail et les conséquences pour les salariés afin de mieux définir les registres de l'action syndicale.

Le deuxième objectif est de leur offrir une meilleure connaissance des outils d'action syndicale dont ils disposent.

### **Thèmes**

Le stage vise à apporter aux participants des connaissances en sociologie du travail et en droit du travail.

Quatre grands thèmes seront abordés :

- Les grands traits des mutations des formes de division du travail, de son organisation et du management.
- L'impact de la robotique numérique.
- Les outils et moyens d'action dont disposent les élus au CSE pour discuter l'organisation du travail dans l'entreprise.
- Le travail à distance.

### **Méthode pédagogique**

- Des interventions d'enseignant-e-s-chercheur-e-s. Ces séances sont organisées de sorte à favoriser l'interaction avec les stagiaires.

- Des séances de travail de groupe organisées et animées par des enseignants universitaires. Ces séances visent : 1/ l'interconnaissance et l'échange d'expériences entre stagiaires ; 2/ l'appropriation des connaissances théoriques par la mise en situation.

- Les stagiaires sont organisés en groupes. Les groupes se réunissent tous les après-midis de 16h30 à 17h00 pour un échange autour de la question : qu'est-ce que j'ai appris aujourd'hui ? Après un temps de discussion ils/elles doivent rédiger une synthèse. Les restitutions des synthèses ont lieu le dernier jour de la formation. Chaque groupe a la responsabilité de la restitution de la synthèse pour une seule demi-journée. La restitution doit être faite (de préférence) avec un support powerpoint en trois diapositives :

- Première diapo : les stagiaires doivent lister ce qu'ils ont appris (trois choses maximum retenues comme les plus importantes).

- Deuxième diapo : ils/elles doivent indiquer parmi les choses apprises celle qui a été considérée comme la plus importante au sein de leur groupe.

- Troisième diapo : le groupe doit indiquer en quoi cette nouvelle connaissance interpelle l'action syndicale et, éventuellement, quels sont les outils pour cette action.

Le moment de la restitution des synthèses est un moment d'échange et de débat. L'objectif est aussi de parvenir à la rédaction d'un document unique de synthèse réalisé par les stagiaires.

### **Contexte sanitaire Covid-19**

L'Université Paris 1 et l'ISST mettent tout en œuvre pour accueillir le groupe de stagiaires en présentiel dans des conditions de sécurité optimale. Exceptionnellement, les cours se déroulent dans la grande salle afin d'espacer au maximum les stagiaires et les enseignants. Le port du masque est obligatoire pendant toute la durée de la formation. La salle de cours dispose de nombreuses fenêtres qui permettent d'aérer l'espace de travail très régulièrement.